

Permis BE

Conforme à l'arrêté du 13 mai 2013 relatif au référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne (REMC)

Public visé :

Tout public répondant aux prérequis.

Prérequis :

Avoir au moins 18 ans lors de l'examen de la conduite, être en possession du permis B, avoir le code depuis moins de 5 ans.

Formation réglementée – accessible aux personnes en situation de handicap sauf affections médicales incompatibles avec l'obtention du permis de conduire.

Durée, dates, lieu, horaires

Durée : 20 heures de pratique + 15 heures théorique

Lieu : Saint-Pierre, Saint-Paul, Sainte-Marie, Saint-André *selon les nécessités pédagogiques*

Horaires : de 7h à 15h

Dates : *Entrées permanentes*

Modalité d'organisation

Nombre de personne : jusqu'à 3 apprenants par véhicule

En présentiel, parcours individualisé selon niveau.

Moyens techniques et pédagogiques :

Ouvrages spécialisés éditions Code Rousseau et ENPC ou Ediser.

Livret stagiaire individuel. Systèmes audio-visuels (films, diapositives...)

Véhicules : à boîte mécanique de la catégorie B + remorque de 2T PTAC conformément aux modalités

d'évaluation de l'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire de la catégorie BE, salles de cours équipées de moyens multimédias, aires

d'évolution spécialement aménagées (plateau technique) Sanction visée :

Permis de conduire de la catégorie BE.

Tarifs : 1500€ - *Exonéré de TVA.*

Objectifs :

Être capable de conduire des véhicules de la catégorie B dont le poids total autorisé en charge (PTAC) du véhicule tracteur et de la remorque est supérieure à 4250 kg et inférieur ou égal à 7000 kg.

Contenu (Cf. programme détaillé) selon le référentiel du ministère des transports et au référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne (REMC)

- ✓ Maîtriser un véhicule avec remorque dans un trafic faible ou nul
- ✓ Appréhender la route et circuler dans des conditions normales
- ✓ Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- ✓ Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

Suivi – Évaluation

- Suivi et évaluation de la formation : feuille de présence, certificat d'examen du permis de conduire.
- Avant le démarrage de l'épreuve pratique, une évaluation initiale est effectuée à l'entrée en formation pour permettre d'évaluer le volume et le cout prévisionnel de la formation, sous réserve des dispositions tarifaires et forfaitaires décrites ci-dessus.
Une évaluation continue et de synthèse correspondant aux contenus du Référentiel d'Éducation pour une Mobilité Citoyenne (REMC) est mise en place tout au long de la formation.
Enfin une épreuve pratique vient sanctionner l'examen du permis de conduire de la catégorie BE : Hors-circulation et circulation à l'issue de la formation.
Sanction visée : Permis de conduire de la catégorie BE.
- Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la partie théorique et pratique pour le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud.

Méthodes pédagogiques :

Pédagogie participative : elle alternera les apports théoriques et les mises en pratique avec les véhicules sur la piste ou en circulation.

Le formateur suit un plan précis pour aborder progressivement tous les points du programme tant sur le plan théorique que pratique.

Encadrement – Formateurs – Testeurs :

Formateurs : Equipe de formateurs titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (BEPECASER).

Administratif : Equipe administrative pour la gestion et le suivi des dossiers administratifs.

Programme détaillé :

Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

- ✓ Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures
- ✓ Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir
- ✓ Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire
- ✓ Démarrer et s'arrêter
- ✓ Doser l'accélération et le freinage à diverses allures
- ✓ Utiliser la boîte de vitesses
- ✓ Diriger la voiture en avant, en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire
- ✓ Regarder autour de soi et avertir
- ✓ Effectuer une marche arrière et un demi-tour en toute sécurité

Appréhender la route et circuler dans des conditions normales

- ✓ Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte
- ✓ Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation
- ✓ Adapter l'allure aux situations
- ✓ Tourner à droite et à gauche en agglomération
- ✓ Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
- ✓ Franchir les carrefours à sens giratoire et les ronds-points
- ✓ S'arrêter et stationner en épi, en bataille et créneau

Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

- ✓ Evaluer et maintenir les distances de sécurité
- ✓ Croiser, dépasser et être dépassé
- ✓ Passer des virages et conduire en déclivité
- ✓ Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie
- ✓ S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
- ✓ Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense
- ✓ Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes ; savoir en tenir compte
- ✓ Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites
- ✓ Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, etc...

Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

- ✓ Suivre un itinéraire de façon autonome
- ✓ Préparer et effectuer un trajet longue distance en autonomie
- ✓ Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer
- ✓ Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir
- ✓ Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aide à la navigation, etc...)
- ✓ Pratiquer l'écoconduite